



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 30-26

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 7

Absent : 1

Absent excusé : 1

Absents excusés représentés : 2

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

**REÇU LE :**

**25 JUIN 2026**

**SGCD FOIX**

Date de convocation du Conseil : 16 juin 2026

**Présents :** Geneviève ALBOUY, Éric AUTHIÉ, Pierre-Antoine CLANET, Sébastien MOUNIÉ, Stéphanie SAINT LÉGER, Denis SALLES, Julie SALLES,

**Absents excusés :** Olivier LAFITTE, pouvoir donné à Stéphanie SAINT LÉGER ; Marion FIANCETTE, pouvoir donné à Julie SALLES, Lionel VERGNEGRE,

**Absente :** Pascale SOQUET

**Secrétaire de séance :** Pierre-Antoine CLANET

**Objet :** Recrutement d'un agent contractuel de droit public sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité. Secrétaire générale de mairie  
(En application de l'article 3-I.1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 3-I.1° ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

**Considérant** qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités en mairie de Montségur lié à la haute saison touristique ;

**Considérant** que suite à la publication de candidatures, le poste est vacant ;

**Considérant** que Madame Bérangère Di Stefano avait candidaté durant cet appel à candidatures ;

**Considérant** l'entretien réalisé le vendredi 5 juin ;

**Considérant** l'accord de Madame Bérangère Di Stefano qui n'est pas disponible au mois d'août celle-ci partant en vacances ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ; le conseil municipal :

### DÉCIDE

Le recrutement d'un agent contractuel de catégorie B de secrétaire générale de mairie pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du 15 juillet au 1<sup>er</sup> août 2026 inclus.

Cet agent assurera des fonctions de secrétaire générale de mairie pour une durée hebdomadaire de service de 35h.



## Commune de Montségur

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 401 et indice majoré 376 du grade de recrutement.

Fait à Montségur, le 21 juin 2026,

Pour extrait conforme,

Ainsi fait et délibéré à Montségur les jour, mois, an, susdits.

Le Maire,  
Sébastien MOUNIÉ



**REÇU LE :**

**25 JUIN 2026**

**SGCD FOIX**

DÉCIDE